Tangence

Liminaire

Tangence

Jacques Cardinal

Number 63, June 2000

Fictions et politique

URI: https://id.erudit.org/iderudit/008179ar DOI: https://doi.org/10.7202/008179ar

See table of contents

Publisher(s)

Presses de l'Université du Québec

ISSN

0226-9554 (print) 1710-0305 (digital)

Explore this journal

Cite this document

Cardinal, J. (2000). Liminaire. Tangence, (63), 5–6. https://doi.org/10.7202/008179ar

Tous droits réservés © Tangence, 2000

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/



This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

Liminaire

Selon une certaine doxa, une coupure insuturable domine nos savoirs et nos discours, laquelle suppose une opposition entre le registre de la vérité et de la rationalité, et celui de l'imagination et de la fiction. Pourtant, nous savons que cette coupure se confond avec l'histoire de la métaphysique occidentale qui, d'une époque à l'autre, de Platon à Nietzsche, a disqualifié ou exalté le rôle de la raison ou de l'imagination. Que l'on prenne partie pour l'un ou l'autre de ces discours, il reste que, ce faisant, l'on adhère à la logique de cette opposition où la fiction apparaît inconciliable avec la patiente et méthodique quête de la vérité (du réel) par la raison. Dès lors, déconstruire cette opposition, n'est-ce pas d'abord reconnaître que, l'origine étant un mystère — révélé ou non, promis à l'avènement de la vérité ou abyssal —, le sujet est d'entrée de jeu celui de la fiction ou du récit alors qu'il prend conscience du monde en se le racontant. Mise en récit qui repose toutefois sur une anthropo-logie, dans la mesure où il s'agit d'assurer la vie individuelle et collective en arraisonnant le sujet à la loi. En cela, la fiction n'est pas tant ici le lieu apparemment souverain d'une imagination débridée qu'elle est travaillée par une raison individuelle, sociale et, éventuellement, politique. L'imagination a donc sa nécessité et sa logique.

Les articles ici réunis posent justement la question de l'importance du registre de la fiction, non seulement à l'égard du discours de la fondation politique, mais à l'égard également d'une mise en récit légitimant quelque pouvoir politique. Ainsi en est-il d'abord, des articles de Jacques Pierre (sur le religieux), de François Dugré (sur Hobbes) et de Terry Cochran (sur Machiavel et Gramsci) qui, interrogeant les conditions de possibilité du politique, mesurent, de l'ancien au moderne, l'incidence déterminante de la fictionnalisation pour toute événementialité fondatrice. En ce qui concerne la légitimation politique par le récit, les articles de Johanne Villeneuve (sur l'utopie), de Jean-Ernest Joos (sur la reconnaissance), de Micheline Cambron (sur le récit identitaire québécois au xix^e siècle) et de Jacques Cardinal (sur l'amitié comme déni du politique), nous rappellent en effet que le récit est le lieu d'un combat. En cela, l'analyse visant à expliciter le récit sur lequel se fonde le pouvoir ne peut manquer de

6

révéler, en même temps, le pouvoir même du récit: chiasme où apparaît ce nœud inaugural de fiction et de réalité qui fonde le sujet.

Jacques Cardinal